

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 9

Artikel: Siège de Strasbourg en 1870 [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N^o 9.

Lausanne, le 6 Mai 1874.

XIX^e Année.

SOMMAIRE. — **Siège de Strasbourg en 1870. (Fin.)** — **La neutralisation de la Savoie.** Etude politique, géographique et stratégique, par le lieutenant-colonel fédéral G. de Charrière. (Suite.) — **Hygiène militaire,** par L. Rouge, médecin de division. (Suite.) — **Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT. — Rapport de gestion du Département militaire fédéral pour 1873.

SIÈGE DE STRASBOURG EN 1870

(Fin.)

Le choix du point d'attaque pourrait en servir d'exemple, tout en prêtant à quelque discussion. Sans doute, le front ouest se désignait naturellement, puisque les autres étaient couverts par l'inondation. Mais l'angle sud-ouest, le bastion 7, eût été peut-être préférable au front 11-12, ce dernier étant beaucoup plus fort par ses compléments récents et par les lunettes 53 et 52. Les Allemands s'estimèrent assez supérieurs en forces pour prendre le taureau par les cornes.

C'était d'ailleurs beaucoup plus commode. L'angle nord-ouest était le plus rapproché de leur ligne de communication, de la base de Wendenheim, où se trouvait un vaste parc, avec des ateliers et laboratoires considérables. L'économie de temps et de peines réalisée par des charrois plus faciles, question importante il est vrai, avec la munition actuelle, pouvait compenser les difficultés tactiques plus grandes.

Déjà dans ces conditions, l'établissement du grand parc à Wendenheim, et des dépôts supplémentaires à l'est de Schiltigheim pour la gauche, au carrefour du Couvent pour le centre, à Kronebourg pour la droite, ne s'effectua pas sans peine. Ces débuts d'installation et les premières constructions de batteries et de tranchées accusèrent parfois des lenteurs et des croisements contrastant avec le service ordinairement rapide et précis des corps d'opérations; en revanche les travaux de sape, une fois régulièrement entrepris, les transferts de batteries, leur tir bien ajusté et mesuré à volonté, les constructions improvisées d'abris, d'abords, de ponts, de digues, puis le bon ordre qui s'établit promptement au milieu du dédale des tranchées, montrèrent que les troupes techniques allemandes ne le cédaient en rien aux autres armes. Dans le cours du siège, 69 batteries furent construites du côté de l'attaque principale. Les n^{os} 2, 3, 5-13, 17, 26, 29, 34, 36, 39, 47, 17^a, 19^a, 21^a ayant été abandonnés au fur et à mesure des progrès du siège, il restait, au moment de la reddition, 40 batteries; elles comprenaient vingt-deux canons de 24 longs, dix canons de 24 courts, soixante-quatre pièces de 12, et vingt-trois

de 6 ; plus deux mortiers rayés de 21 cent., vingt mortiers lisses de 28 cent. (50 livres), et environ cinquante de 23 et de 15 cent. (25 et 7 livres). Toutes ces batteries, isolées ou par groupes, et reliées par des tranchées les unes aux autres, et avec les parallèles et leurs approches, étaient les unes indépendantes, les autres établies sur le front des parallèles ; toutes étaient enfoncées à 1^m10, et construites avec les dimensions réglementaires. Le champ d'attaque, parfaitement plat, avait permis de les faire planes, régulières et correctes ; peu d'entre elles s'écartaient de la règle : nous citerons, par exemple, la batterie n° 33, qui était disposée en étages. Le sol, argileux à une grande profondeur, se prêtait à la construction ; en revanche, les revêtements de ces magasins n'ont pas toujours résisté convenablement, et plusieurs fois ils furent traversés par les lourdes bombes françaises. Le système uniforme d'affûts élevés des canons de divers calibres permit de construire exactement de la même manière toutes les batteries : les embrasures étaient très peu profondes et allaient en diminuant du côté de l'ennemi ; seules les contre-batteries présentaient, dans l'épaulement plus élevé du couronnement du chemin couvert, des embrasures un peu plus profondes ; elles étaient en partie munies d'une espèce de portière. Le nombre des traverses et des abris couverts, établis dans les batteries, variait avec les dangers qu'elles pouvaient courir, leur disposition avec les matériaux qu'on avait sous la main. Dans celles qui étaient particulièrement exposées au feu des mortiers, les abris étaient blindés avec des rails de chemin de fer ; mais ce blindage n'offrait guère plus de sécurité contre la pénétration. Construits à la hâte pendant la nuit et sous le feu de l'ennemi, les profils ne pouvaient prétendre à une grande netteté de contours ; on n'en négligeait que moins possible ce qu'il y avait de réellement important dans leur construction ; les épaulements étaient généralement de force à résister à un feu d'artillerie plus puissant que celui qu'entretenait ordinairement la place. L'ensemble n'offrait aucun but dominant ni considérable, mais seulement des amas confus, dont les vagues contours, perdus au milieu des terrassements de toute espèce, n'avaient rien de saillant ni par leurs embrasures ni par leurs pièces. Grâce aux affûts de fer à grande hauteur et aux pièces avec chargement par la culasse, on put employer des coins d'arrêt qui, non-seulement diminuent sans inconvénient le recul mais permettent en même temps à la pièce de rouler d'elle-même vers l'épaulement. Dans toutes les batteries étaient inscrits sur des tableaux en bois fichés en terre le numéro de l'armement de la batterie, les buts à battre et leurs distances, ainsi que les numéros des batteries voisines qui avaient à tirer également sur les mêmes points ; en outre, de nombreux poteaux indicateurs per-

mettaient de trouver chaque batterie au milieu de ce système compliqué de tranchées et de communications de toute sorte. L'assiégeant n'avait pas épargné les munitions, et l'approvisionnement journalier exigeait, du grand parc de siège de Wendenheim, des transports très considérables : ces transports, avec ceux très-divers du matériel nécessaire aux batteries, exigeaient environ 500 voitures de réquisition à deux chevaux, quelquefois davantage. Le transport des munitions et du matériel des pièces se faisait chaque soir par la grande route, du parc à Schiltigheim ; le tout arrivait à la tombée de la nuit et on le répartissait entre les batteries ; la place, qui avait remarqué sans doute le lieu et l'heure d'arrivée, saluait le convoi par des salves d'artillerie qui lui causaient peu de mal. Dans le principe, on se servait de voitures et de voituriers de réquisition ; mais comme ils se montraient peu rassurés sous le feu de la place, on n'employa bientôt plus pour le transport au champ d'attaque que le train militaire ; on disposait à cet effet de trois divisions du train, auxquelles on adjoignit un détachement d'attelages réquisitionnés. Les projectiles et les gargousses destinés aux canons étaient envoyés du parc aux tranchées, tout prêts à être tirés, emballés dans des caisses, de sorte que les batteries de mortiers seulement avaient leurs projectiles à charger. De son côté, le parc recevait les boîtes à balles munies de leurs chemises minces et soudées, et les obus allongés de 15 cent. (1) et de 21 cent. également pourvus de leurs chemises de plomb ; il avait au contraire à munir les projectiles ordinaires de chemises de plomb épaisses et simplement coulées. L'emploi considérable de pareils projectiles exigeait donc une vaste direction ; elle était organisée de telle sorte que plus de 6000 obus pouvaient être achevés chaque jour. Ce travail demandait de grands soins et beaucoup de surveillance, afin qu'aucun projectile n'arrivât aux batteries avec une enveloppe de plomb insuffisamment adhérente, car on faisait continuellement feu par dessus les travaux d'attaque exécutés en avant des pièces.

Le total des coups tirés pendant le cours du siège régulier se répartit de la façon suivante, d'après le genre des pièces et des projectiles :

Canons de 24 longs, 33,000 (28,000 obus ordinaires, 5,000 obus à balles).

Canons de 24 courts, 3,000 (avec des obus allongés).

Canons de 12, 56,000 (45,000 obus ordinaires, 11,000 obus à balles).

Canons de 6, 12,000 (8000 obus ordinaires, 4000 obus à balles).

(1) Obus de 24.

Mortiers rayés de 24 c., 600 (avec des obus allongés).

Mortiers lisses de 28 c., 15,000 (avec des bombes).

Mortiers lisses de 23 c., 20,000 (avec des bombes).

Mortiers lisses de 15 c., 25,000 (avec des bombes).

Le rapport de trois à cinq du nombre de coups tirés avec les mortiers, à celui des coups tirés avec les canons rayés prouve de nouveau que l'introduction des canons rayés n'a pas diminué, mais a augmenté au contraire l'importance du tir en bombe. Les trois batteries de canons de 24 longs, d'une action plus étendue et embrassant une série de buts plus considérable, purent entretenir aussi un feu plus puissant et persévérant : la batterie n° 1, par exemple, fit feu depuis le premier jour du siège jusqu'au dernier. Mais l'action principale de l'artillerie a été celle des canons de 12, appelés encore ici, par leur puissance de tir et leur mobilité, à prendre la première place par le nombre dans la composition des équipages de siège.

On doit remarquer aussi l'importance que prit l'usage des obus à balles : les canons de 24 en tirèrent environ le cinquième, les canons de 12 le quart, et les canons de 6 jusqu'à la moitié du nombre correspondant d'obus ordinaires. Ce fut à Strasbourg, pour la première fois, que, dans la guerre de siège, on donna une telle extension au tir à obus à balles, et ses effets ont pleinement répondu au développement qu'il y a reçu. La précision des pièces et la parfaite disposition des fusées fusantes permettaient de faire éclater les projectiles au point voulu avec une exactitude rigoureuse et de couvrir les parapets et les terres-pleins de mitraille. « En revanche, les personnes nombreuses qui ont visité ces ruines amoncelées encore fumantes ont dû être frappées, malgré leur aspect terrible, de la quantité d'abris que l'assiégé aurait encore pu y trouver. Tous ces parapets étaient, à la vérité, horriblement dévastés et devenus informes, mais en somme ils ne furent ni traversés ni même écrêtés d'une manière considérable : ces visiteurs ont même dû s'étonner du peu de dégâts qu'ont souffert les abris murés et les blindages, qui furent organisés en grand nombre pendant le cours du siège : à part le réduit de la lunette 44 et une traverse-magasin du front d'attaque, l'intérieur de tous les abris murés qui existaient est resté intact, et les blindages improvisés n'ont éprouvé aucun dégât sérieux. L'effet du tir de l'artillerie de siège avait été incomparablement plus terrible sur le matériel d'artillerie et les défenseurs mêmes de la place : en particulier, les pièces démontées donnent une preuve de la justesse du tir de l'assiégeant. Beaucoup d'entre elles avaient reçu plusieurs coups, dont un grand nombre à la bouche même » (1).

(1) Artilleristische Notizen über die Belagerung von Strassburg, von einem schweiz. Artillerie-Offizier. Frauenfeld 1871.

En résumé, si l'on tient compte des circonstances relativement défavorables dans lesquelles se trouvait l'armée du général de Werder, c'est-à-dire avec des compagnies techniques très morcelées, par suite de l'organisation même des troupes de forteresse, unités venant de tous les points de l'Allemagne et dont quelques-unes ne connaissaient pas le nouveau matériel prussien, puis avec une forte proportion de landwehr subitement mobilisée ; enfin de la rapidité avec laquelle l'autorité supérieure allemande dut passer de ses préparatifs de sièges défensifs à un siège offensif en pays ennemi, on doit reconnaître que le siège de Strasbourg reste, du côté de l'attaque, un des plus remarquables de notre temps et sans contredit une belle opération, qui a fait une légitime réputation aux généraux Decker et Mertens, ainsi qu'au commandant en chef.

Une fois la ville de Strasbourg bien passée avec son matériel aux mains des vainqueurs, elle reçut de nombreuses autorités prussiennes : d'abord le général v. Bismarck-Bohlen, gouverneur d'Alsace et de Lorraine résidant déjà depuis le 30 août à Haguenau ; puis comme gouverneur de Strasbourg le général d'Ollech, envoyé de Coblenz, ayant sous ses ordres une garnison d'environ 9 mille hommes, fournis en majeure partie par le général Werder, c'est-à-dire par la division de réserve Treskow, renforcée du 67^e de ligne arrivé de Magdebourg.

Le reste de l'armée assiégeante fut constitué en XIV^e corps d'armée, chargé de nettoyer l'Alsace et d'assurer les derrières des armées d'opérations. A cet effet, il devait s'avancer sur la Seine dans la direction de Troyes et Châtillon-sur-Seine, à travers les départements des Vosges, de Haute-Marne et d'Aube, disperser les francs-tireurs et rétablir la circulation sur les voies ferrées Blainville—Epinal—Chaumont, en se concertant avec le nouveau gouvernement d'Alsace-Lorraine. Une nouvelle division de réserve, la 4^e, sous les ordres du général v. Schmeling, vint à son tour soutenir les derrières du XIV^e corps et assiéger les places de la Haute-Alsace. Elle commença par Schlestadt, qui fut cerné au commencement d'octobre, en même temps que Mulhouse et Colmar étaient réoccupés et Neuf-Brissach observé. Un pont jeté à Neuenbourg et transféré à Burgheim servait aux communications de la division Schmeling avec le grand-duché.

Malgré ce renfort le général Werder ne put pas aller si vite en besogne qu'on le lui avait prescrit. Déjà le 6 octobre, en marche sur Epinal, sa brigade détachée Degenfeld dut livrer une chaude affaire vers Raon-l'Étape ; de part et d'autre environ 500 hommes y furent mis hors de combat, et les Badois capturèrent en outre quelques centaines de francs-tireurs ou gardes mobiles. Le 15 oc-

tobre, le XIV^e corps était concentré à Epinal; mais des forces françaises nouvelles étant signalées vers Besançon, il se porta, par ordre supérieur, dans cette direction. atteignit Vesoul le 19 et les bords de l'Ognon le 22. Il dut rester dans cette zone de l'est, de Dijon à la place de Belfort, où nous le retrouverons plus tard engagé dans des opérations importantes. Pour le moment nous retournerons devant Metz, afin d'y suivre jusqu'à son dénouement un autre grand siège, d'un caractère tout différent de celui de Strasbourg et d'un poids décisif dans l'ensemble des événements de la guerre.

LA NEUTRALISATION DE LA SAVOIE

Etude politique, géographique et stratégique. (*)

Travail présenté à la Société fédérale des officiers, sous-section de Lausanne, dans ses réunions des 23 et 30 mars 1874, par M. le lieutenant-colonel fédéral G. de Charrière. (Suite.)

Telles étaient les raisons qui militaient en faveur d'une réunion de la Savoie du nord à la Suisse. Or celle-ci pouvait s'effectuer de trois manières; l'une était une réunion au nouveau canton de Genève, dont la capitale formait déjà le centre de tous les intérêts matériels et économiques de la Savoie supérieure; l'autre moyen était son admission dans la Confédération en qualité de canton indépendant, ou enfin, de même que pour Neuchâtel, son entrée dans le système fédératif suisse, qui l'eût fait participer à la neutralité helvétique, tout en restant sous la souveraineté du roi de Sardaigne. Mais il répugnait à la diète, par un sentiment qui lui fait honneur, de chercher à acquérir un territoire appartenant à un souverain avec lequel elle avait toujours soutenu des relations de bon voisinage et d'amitié. Elle décida donc, le 20 juillet, jour où la pétition savoyenne lui fut soumise, de ne pas prendre cette dernière en considération et d'attendre quelle serait la décision des puissances quant à un agrandissement du territoire genevois. Enfin, le 12 septembre suivant, sur le rapport de la Commission diplomatique, la diète vota l'admission de Neuchâtel, du Valais et de Genève dans la Confédération suisse, admission qui n'eut lieu, de fait, que le 19 mai 1815, et elle décida, en même temps que l'on chercherait à obtenir de la France la cession de Versoix pour établir la communication nécessaire entre Genève et la Suisse.

Le congrès de Vienne était près de se réunir, et c'était là que toutes les questions en suspens devaient trouver leur solution. La diète s'y fit représenter par une députation composée des bourgmâtres Reinhardt de Zurich, Wieland de Bâle et du conseiller d'Etat de Montenach de Fribourg. A côté de la députation fédérale, un certain nombre de députations cantonales devaient y représenter les intérêts spéciaux de leurs cantons respectifs. Parmi ces dernières, nous ne mentionnerons que la députation de Genève, dont la réunion à la Suisse était déjà admise en principe. Elle se composait de MM. Pictet de Rochemont et Francis d'Ivernois, auxquels on avait attaché M. Eynard-Lullin, en qualité de secrétaire de légation.